
Norme internationale 6514

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Construction immobilière — Coordination modulaire — Accroissements inframodulaires

Building construction — Modular coordination — Sub-modular increments

Première édition — 1982-03-01

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6514:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dd78a142-1759-451d-aa6a-57c9698ef43d/iso-6514-1982>

CDU 721.013

Réf. n° : ISO 6514-1982 (F)

Descripteurs : bâtiment, coordination dimensionnelle, structure modulaire, accroissement.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 6514 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Finlande	Norvège
Allemagne, R.F.	France	Nouvelle-Zélande
Australie	Grèce	Pays-Bas
Autriche	Hongrie	Pologne
Belgique	Inde	Roumanie
Canada	Irlande	Royaume-Uni
Chine	Israël	Suède
Chypre	Italie	Suisse
Corée, Rép. de	Jamahiriya arabe libyenne	Tchécoslovaquie
Danemark	Japon	Thaïlande
Espagne	Mexique	Turquie

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Bulgarie

Construction immobilière — Coordination modulaire — Accroissements inframodulaires

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale fixe les valeurs des accroissements inframodulaires à utiliser dans la coordination modulaire des bâtiments.

Elle s'applique à la construction de bâtiments de tous types, conçus suivant les principes et les règles de la coordination modulaire tels qu'ils figurent dans l'ISO 2848.

2 Références

ISO 1006, *Coordination modulaire — Module de base*.

ISO 1791, *Coordination modulaire — Vocabulaire*.

ISO 2848, *Coordination modulaire — Principes et règles*.

3 Définition

La définition suivante est applicable dans le cadre de la présente Norme internationale et n'est pas couverte par l'ISO 1791.

accroissement inframodulaire : Accroissement dimensionnel dont la valeur est une fraction choisie du module de base.

4 Spécifications

4.1 Valeur

La valeur internationale normalisée de l'accroissement inframodulaire est $\frac{M}{2} = 50$ mm.¹⁾

4.2 Application

4.2.1 Les accroissements inframodulaires doivent être utilisés dans le cas où un accroissement dimensionnel inférieur au module de base est nécessaire.

4.2.2 Les accroissements inframodulaires ne doivent pas être utilisés pour la détermination de la distance entre plans de référence modulaires d'un quadrillage modulaire.

4.2.3 Les accroissements inframodulaires peuvent être utilisés pour la détermination du décalage des quadrillages modulaires dans le but de réaliser une solution qui est appropriée au projet dans son entier.

4.2.4 Les accroissements inframodulaires peuvent être utilisés :

- pour la détermination des dimensions de coordination de produits de construction qui sont inférieures à 1 M (par exemple, certains types de carreaux céramiques);
- pour la détermination des dimensions de coordination de composants et de produits de construction qui, supérieures à 1 M, nécessitent des pas d'accroissement inférieurs à 1 M (par exemple, briques, carreaux, épaisseur de murs et de planchers, et le dimensionnement et le placement de tuyauteries).

1) Voir ISO 1006 : 1 M = 100 mm. Dans le cas où l'on a besoin d'un accroissement inframodulaire plus petit, $\frac{M}{4} = 25$ mm ou $\frac{M}{5} = 20$ mm doit être choisi.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6514:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dd78a142-1759-451d-aa6a-57c9698ef43d/iso-6514-1982>